

RAPPORT DU JOUR 1 – mercredi 24 avril 2024

INTRODUCTION

Les activités de la 28^{ème} Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP) et de la 22^{ème} Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (JMSST) ont débuté ce mercredi 24 avril 2024 à l'Université Internationale ICK de BOUAKE avec pour thèmes :

JAPRP : « **SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL (SST) DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE A FORT POTENTIEL DE RISQUE : DEFIS ET STRATEGIES D'INTERVENTION** »

et

JMSST : « **IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA SECURITE ET LA SANTE AU TRAVAIL** »

Les activités de la première journée ont débuté à 09H00 pour s'achever à 17H10 min. Cette première journée a enregistré **276 participants** issus de **126 entreprises, 06 associations syndicales, patronales et ONG, 12 organes de presse, 04 Associations d'artisans et 03 ministères.**

I. LES OBJECTIFS DE LA JOURNEE

Les travaux de la journée du mercredi 24 avril 2024 avaient pour objectifs de :

- ✓ présenter et analyser l'état de la mise en œuvre des recommandations des 27^{èmes} JAPRP tenues à Abidjan et San Pedro en 2023;
- ✓ présenter les différents organes spécialisés de l'IAPRP et informer les participants des activités réalisées en 2023 au niveau national, sous-régional et international et décliner le calendrier des prochaines activités ;
- ✓ présenter les principales causes du changement climatique et ses conséquences sur les écosystèmes naturels, les activités humaines, le développement socioéconomique du continent Africain et de la Côte d'Ivoire ;
- ✓ présenter les impacts du changement climatique sur la Sécurité et Santé au Travail ;
- ✓ Proposer des solutions de résilience face aux changements climatiques en général et en particulier sur le plan de la Sécurité et Santé au Travail.

I.2. Organisation et déroulement des activités

Cinq séries d'activités ont constitué la trame de cette première journée à savoir :

1. L'induction sécurité ;
2. La présentation des objectifs, des résultats attendus et des impacts souhaités des journées ;
3. Le focus sur les activités en santé et sécurité au travail au niveaux national, sous-régional et international ;
4. La cérémonie d'ouverture ;
5. Les communications (Panel, conférences, focus CNPS).

La maitrise de cérémonie a été conjointement assurée par **Mlle N'GUESSAN TCHELLEY N'DA** et **M. ASSALE Joseph**, tous deux journalistes à Bouaké.

Conformément au programme établi, toutes les communications ont été présentées et les participants ont exprimé leurs points de vue sur les sujets abordés.

I.2. Les activités menées

I.2.1. Induction sécurité

L'induction sécurité a été présentée par **M. GNOUIMBA Armel**, Contrôleur en Prévention à la CNPS de Bouaké.

Cette induction a permis de donner aux participants, les consignes générales d'hygiène, de sécurité et de sureté à observer pendant ces journées.

I.2.2. Présentation des ORI, état d'exécution des recommandations 2023 et focus sur les activités nationales, sous-régionales et internationales.

Le présidium de la première série d'interventions a été assurée par M. **AGNERO ESSIS Felix**, Manager d'Agence à la CNPS, Modérateur et M. **BAKAYOKO Yamissa**, Contrôleur en Prévention à l'Agence de Bouaké, secrétaire de séance.

I.2.2.1. Présentation des ORI

M. YEDO Jacques Nomel, Consultant QHSE, a présenté les Objectifs, les Résultats attendus et Impacts souhaités des activités prévues aux cours de ces journées de réflexion.

Il a également fait l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations issues des 27^{èmes} JAPRP tenues en 2023 à Abidjan et San Pédro.

Il en ressort que sur **5 recommandations** formulées, **une** a été entièrement réalisée (100%), **trois** sont en cours de réalisation et une n'a pas connu un début de réalisation, il s'agit de la recommandation qui vise à établir une autorité ou un organisme responsable de la sécurité et de la santé au travail, disposant des pleins

pouvoir pour faciliter la prise de textes en la matière. Répondant à la question relative à cette insuffisance, M. YEDO a rassuré l'auditoire que des actions sous-jacentes ont été menées en vue de la mise en œuvre de cette recommandation majeure.

I.2.2.2. Focus sur les activités nationales, sous-régionales et internationales

La communication sur le focus a été faite par **M. NIAMIEN Ali Patrice**, Contrôleur en Prévention à la CNPS de Divo.

Il a présenté l'Interafricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) ainsi que les activités déjà réalisées et à venir. Il a terminé son exposé en invitant les entreprises à participer aux activités organisées par l'IAPRP car ce sont elles la cible première de ces assises. Au cours des échanges avec l'auditoire, il a rappelé la procédure de participation auxdites activités.

I.2.3 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions. La première a été dite par **M. FOFANA MELOMBE, 7^{eme} Adjoint au Maire, Représentant le 1^{er} magistrat de la Commune de BOUAKE**. Après avoir salué les participants et remercié la CNPS au nom du Ministre Amadou Koné, Maire de la commune, il a rappelé à tous, l'importance de la santé et sécurité au travail et la nécessité pour les autorités municipales d'adopter des politiques qui protègent les acteurs du monde du travail. Quant à **M. KEAN Yves**, Directeur de l'Agence de BOUAKE et représentant le DG de la CNPS, il a fait un état des lieux en se basant sur des données statistiques peu reluisantes. 2,78 millions de décès sont enregistrés chaque année dans le monde du fait des AT et en Cote d'Ivoire, 8milliards sont dépensées par la CNPS et 32 milliards par les entreprises par année au titre des réparations. Il a souligné le lien étroit entre la SST et le changement climatique tel que relevé par la politique nationale du changement climatique tout en remerciant les partenaires au développement pour leurs actions en faveur de la protection des travailleurs. Le Représentant du Ministre Gouverneur du District Autonome de la vallée du Bandama, **M. TOKPA SOUMAHORO**, Président de la cérémonie a salué le Directeur Général de la CNPS pour les initiatives visant la protection des travailleurs. Il a demandé à l'ensemble des acteurs présents de prendre une part active aux assises en relevant ensemble les défis de notre monde actuel. Après avoir souhaité de fructueux travaux aux participants, il a déclaré ouverts les travaux de la 28^e JAPRP et la 22^e JMSST.

I.2.4. Conférence sur le thème central de la journée mondiale et sur le sous thème

Le Présidium de ces deux présentations a été assuré par **Dr KANGA Hermann** président et, **M. Joseph ASSALE** comme modérateur.

I.2.4.1 Conférence sur le thème central de la journée mondiale

Le thème central portant sur la thématique « **Impact des changements climatiques sur la sécurité et santé au travail** » a été dite par **Dr. KOFFI Guy Roger Yoboué, enseignant Chercheur à l'université Alassane OUATTARA de Bouaké.**

Après avoir dégagé les trois séquences de sa présentation, Dr KOFFI Guy a défini le changement climatique comme étant une variation interannuelle des paramètres du climat qui inclut le long terme et porte sur des éléments tels que la température, la pluviométrie. Il a ensuite ressorti les causes des changements climatiques qui sont de deux ordres : causes naturelles et causes anthropiques. Il a par ailleurs dégagé les responsabilités des pays vis-à-vis de l'environnement dans le cadre de la CCNUCC ainsi que celle de la Côte d'Ivoire à travers les 10 responsabilités de l'Etat. Il a fini sa première séquence en faisant un état des lieux du changement climatique en côte d'ivoire, manifesté par une élévation des températures, une augmentation des sècheresses, disparition d'espèces animales ; pénuries de denrées alimentaires, accroissement des risques sanitaires, pauvreté et déplacements de populations. La seconde partie de son intervention a traité des conséquences du changement climatique sur la santé et les conditions de travail. Dans cette séquence, le conférencier a montré que l'impact du changement climatique sur la qualité de l'air, de l'eau, la sécurité des habitats et l'approvisionnement en aliments sains pourrait entraver la santé des hommes. Il a aussi montré l'impact du changement climatique sur les conditions de travail en mettant en exergue le stress thermique qui influe sur les performances humaines. Pour faire face aux effets du changement climatique en côte d'ivoire, le conférencier a terminé son exposé en proposant une série d'actions, notamment :

- La mise en place d'un dialogue social pour une transition juste ;
- L'inscription de la recherche au cœur de la question de l'emploi dans un contexte de changement climatique ;
- L'adoption de l'éco-geste sur les lieux de travail pour se protéger contre les effets du changement climatique

I.2.4.1 Le panel sur le sous-thème « rôle de l'Etat dans la gouvernance des risques climatiques : enjeux et perspectives »

Ce panel a été présenté par **M. KOUAME Koffi Devy** Directeur Régional De l'environnement de GBEKE.

Après avoir fait un état des lieux de la politique du gouvernement en matière de gestion des risques face au changement climatique, le conférencier en a exposé les enjeux et les perspectives.

A l'issue des différentes interventions, les échanges qui ont suivi, ont permis aux conférenciers d'apporter des éléments de réponses aux préoccupations des participants.

I.2.5. Le Panel sur le sous-thème « Stratégie de résilience face à l'impact du changement climatique : Quelle approche, cas des secteurs coton et anacarde

Ce panel a été animé par quatre (04) intervenants :

- **M. BINI Kouadio Kra Norbert, Chercheur Entomologiste au CNRA;**
- **M. TUO Ténan, Chef du Centre de Classement Coton de Côte d'Ivoire (3C-CI);**
- **M. GOULE PACOME, Agent à la R/D COIC ;**
- **Dr. DOGA Dabé, du CNRA.**

Après une brève présentation de leurs différentes structures, les panelistes ont donné une approche conceptuelle du thème. Ensuite, ils ont présenté les stratégies développées par leurs entreprises respectives pour faire face aux risques encourus suite aux changements climatiques dans les secteurs coton et anacarde.

Pour palier aux contraintes liés au changement climatique, le CNRA prévoit développer des variétés des semences de coton et d'anacarde pouvant résister aux aléas climatiques.

Les échanges qui ont suivi ce panel ont permis aux intervenants d'apporter des éclaircissements sur les zones d'ombre ayant suscité des questions de la part des participants.

Fait, à Bouaké, le 24 avril 2024

Les participants